

Fournitures – Classe de Petite Section (14^e)

- ☐ **1 gourde étanche** en plastique dur reconnaissable par votre enfant avec son prénom dessus qu'il sache l'ouvrir et fermer seul.
- ☐ **1 petit sac à dos** de taille moyenne marqué au nom de l'enfant (pas de cartable) qui servira à rapporter le cahier de liaison et la gourde.
- ☐ **2 boîtes de mouchoirs en papier**, à renouveler au cours de l'année.
- ☐ **2 rouleaux d'essuie-tout**, à renouveler au cours de l'année.
- ☐ **1 sac en tissu**, type tote bag, qui restera au porte manteau avec les **vêtements de rechange** marqués au nom de l'enfant (tenue complète : pantalon, pull, maillot de corps, culotte ou slip, chaussettes) à renouveler dans le courant de l'année selon la saison et la taille de votre enfant.
- ☐ **1 petit doudou**, marqué au nom de l'enfant, qui restera à l'école **toute** la semaine. Si votre enfant n'a pas son doudou en double, aidez-le à choisir un doudou « spécial école » qui restera à l'école la semaine.
- ☐ **1 blouse** à commander sur le site www.letablierbobine.fr, marquée au nom de l'enfant.
(code d'accès : ste-marie-antony)

POUR LA SIESTE

- ☐ **1 grand sac plastique** (type cabas de courses) marqué au nom de votre enfant dans lequel seront mises les affaires de sieste et qui servira pour les rapporter.
- ☐ **1 petite couverture** marquée au nom de votre enfant (pas de couette ni de grande couverture).
- ☐ **1 petit oreiller plat** (maximum 5 cm d'épaisseur) **avec une taie** (les deux marqués au nom de votre enfant).
- ☐ **1 drap housse** 120 x 60 cm.

POINTS D'ATTENTION

Notre démarche pédagogique visant à favoriser au maximum **l'autonomie de l'enfant**, nous vous demandons dès maintenant de fournir à votre enfant des vêtements et souliers qu'il est capable d'ôter et de mettre seul. En conséquence, merci d'éviter ceinture, bretelles, salopette, chaussures à lacets, gants ou vêtements trop difficiles à enfiler. Nous rappelons que les écharpes sont interdites à l'école.

Tous les vêtements susceptibles d'être enlevés, **doivent être marqués au nom de l'enfant** (manteau, chaussures, gilets, bonnets, cache-cou...).

L'acquisition de la propreté ne doit pas être forcée mais encouragée et accompagnée. Cet apprentissage peut prendre du temps et doit être fait **avant l'entrée en petite section**, ce qui rendra votre enfant plus autonome et confiant.

Pour favoriser le langage et l'adaptation à la vie en collectivité, les tétines ne sont pas autorisées à l'école (ni dans le sac), même durant la sieste. Une explication en amont à la maison est nécessaire. Pour les chagrins de début d'année, le doudou sera accessible librement en classe.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Merci de bien vouloir rapporter la totalité des fournitures le jour de la rentrée